

Nouvelle maquette

Dès la rentrée 2021, les étudiants intègrent un **parcours de formation rénové**, accrédité par l'HCERES, et bénéficient donc d'une diplomation universitaire (Licence Sciences pour la santé, parcours sciences de la rééducation ; Master Ingénierie de la santé, parcours kinésithérapie), en plus du Diplôme d'Etat.



Les conditions d'accès

Avoir validé la licence Sciences pour la Santé, parcours Sciences de la rééducation à l'Université Grenoble Alpes

L'équipe pédagogique

DIRECTEUR

Nicolas Pinsault

Kinésithérapeute, PhD, Maître de conférences HdR

KINÉSITHÉRAPEUTES - ENSEIGNANTS

Caroline Bordin-Goffin, Maia Dolgopoloff, Léo Druart, Cyrille Gailleton, SaraEve Graham-Longworth, Maxime Guillet, Amélie Kechichian, Thomas Lathiere, Guillaume Neron, Sophie Rey, Brice Sibille, Grégoire Viro

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Myriam Corréard, Josette Guerittée, Géraldine Morey

Contact et accès

CONTACT

departement-kinesitherapie@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 04 12 00

LIEU DE LA FORMATION

Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS)

175 Avenue centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères

Accès : Tramway B, C, et D

arrêts «Les Taillées-Université» ou «Gabriel Fauré»



Master

Mention Ingénierie de la Santé

**PARCOURS
KINÉSITHÉRAPIE**

Formation initiale

CS 40700
38058 Grenoble Cedex 9, France
Tel.: +33 (0)4 57 42 21 42
www.univ-grenoble-alpes.fr

UGA
Université
Grenoble Alpes

**SECTEUR
SANTÉ**
Université Grenoble Alpes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Contenu de la formation

Master - 1ère année

S7	
● TICE en Santé	3 ECTS
● Bases du Management	3 ECTS
● Mouvement, environnement, comportement et autonomie	6 ECTS
● Stage de validation de pôle	6 ECTS
● Conception, mise en oeuvre et évaluation d'une prise en charge kinésithérapique Sans le champ MITOS	6 ECTS
● Kinésithérapie approfondie dans le, champ musculo-squelettique	6 ECTS

S8	
● UE à choix du master ISM	6 ECTS
● Droit et santé	3 ECTS
● Anglais	3 ECTS
● Stage de validation de pôle	6 ECTS
● Kinésithérapie approfondie dans le champ neuro-sensitivo-moteur	6 ECTS
● Intervention Kinésithérapie MECA	6 ECTS

Contenu de la formation

Master - 2° année

S9	
● UE à choix du master ISM	6 ECTS
● Motivation pour l'activité physique à des fins de santé	3 ECTS
● Éducation en santé	6 ECTS
● Stage de validation de pôle	6 ECTS
● Kinésithérapie approfondie dans le champ CRV et MITOS	6 ECTS
● Méthodologie de recherche appliquée à la kinésithérapie	3 ECTS

S10	
● Évaluation et amélioration des pratiques professionnelles	6 ECTS
● Accompagnement aux travaux de Recherche scientifique en rééducation	3 ECTS
● Anglais	3 ECTS
● Stage de master	12 ECTS
● Pratiques innovantes et prospectives en kinésithérapie	3 ECTS
● Déontologie, gestion de structure	3 ECTS
● Mémoire ●	

Les compétences acquises

- ▶ Réalisation du bilan et de l'évaluation clinique en masso-kinésithérapie
- ▶ Élaboration du diagnostic en masso-kinésithérapie
- ▶ Conception d'un projet thérapeutique et d'une stratégie de prise en charge clinique
- ▶ Prise en charge individuelle ou collective en masso-kinésithérapie dans différents contextes
- ▶ Prévention et dépistage, conseil, expertise, éducation thérapeutique et santé publique
- ▶ Organisation et coordination des activités de santé
- ▶ Gestion de projet, des ressources et management
- ▶ Veille professionnelle et actions d'amélioration des pratiques professionnelles
- ▶ Formation et information des professionnels et des futurs professionnels

Les objectifs

La formation en Master « parcours kinésithérapie » poursuit un double objectif d'acquisition **des compétences nécessaires à l'exercice** de la kinésithérapie et **de compétences transversales** dans les domaines de la communication, du management et de la recherche clinique, permettant aux futurs professionnels de s'adapter aux évolutions des besoins de santé.

La réalisation de ce master pourra également préparer les étudiants à leur entrée en troisième cycle universitaire, par le biais des Unités d'Enseignement à choix, pour ceux qui souhaitent s'orienter vers des **carrières d'enseignement et/ou de recherche**.